

## MAROC

## Visite officielle

Le 25 juin, le général Jeannou Lacaze, alors chef d'état-major des armées françaises, est venu à Rabat pour une visite officielle de quatre jours. C'est la première fois qu'un chef d'état-major des armées françaises effectuait une visite au Maroc. A son arrivée à Rabat, le général Lacaze a déclaré à la presse que sa visite comblerait une lacune dans l'échange de visites entre les responsables militaires marocains et français. Il a souligné en outre, qu'il aurait, au cours de son séjour, des discussions avec de hauts responsables militaires « de façon que nous puissions faire un bilan des contacts afin de déterminer dans quelle mesure ces contacts pourraient être éventuellement maintenus, voire améliorés, » a-t-il dit. Selon une source diplomatique à Rabat, la France est actuellement le premier fournisseur d'armes du Maroc.

• Le général Lacaze devait rencontrer à Agadir le général Abdelaziz Bennani commandant de la zone sud, qui englobe le Sahara occidental, avant de visiter différentes installations militaires à Guelmim, Sidi Slimane et Rabat.

• Le prince Abdallah Ben Abdel Aziz, prince héritier d'Arabie Saoudite, vice-président du conseil gouvernemental et commandant de la garde nationale, est venu en visite privée.

• Bazán (Espagne) a participé à la foire internationale de Casablanca 85. Son stand exhibait des maquettes et panneaux montrant des bâtiments livrés à la marine royale et à d'autres pays.

La présence de Bazán coïncidait avec l'arrivée au port de deux corvettes de la marine espagnole (Infanta Elena et Vencedora) relâchant après avoir effectué pendant plusieurs jours des manœuvres conjointes avec la corvette lieutenant colonel Errahmani.

type de patrouilleur rapide côtier, déjà en service au Maroc à raison de 6 unités du même type commandées en 1974 et livrées entre 1975 et 1976 (il s'agit des El Wacil, El Jail, El Mikdam, El Khafir, El Haris et El Essahir), mesure 32,25 mètres de longueur hors tout (30,09 m entre les perpendiculaires), 5,34 m de largeur hors bord et 1,85 m de tirant d'eau sous les hélices, en charge. Le déplacement est de 83,70 tonnes alors que le déplacement moyen d'essais est de 75,90 tonnes. Par deux moteurs Diesel de type Uni Diesel UD30V12M5 développant chacun un total de 1 350 ch (991 kW) et reliés à deux hélices à pales orientables et réversibles, la vitesse maximum intermittente au déplacement moyen d'essais est de 29 noeuds. A la vitesse de croisière de 15 noeuds, la distance franchissable est de 1 200 milles nautiques. L'Albatros, dont les premières unités sont livrables fin 1986, et qui reçoit un équipage de 12 hommes, est destiné aux missions de surveillance et de police de la navigation dans les eaux territoriales, de protection des pêches dans la zone réservée des 12 n.m. et de la ZEE, comme de répression de la contrebande et de recherche et de sauvetage. Deux canons de 20 mm sont situés respectivement sur les plages avant et arrière. De son côté, la marine nationale devrait acquérir prochainement 6 patrouilleurs rapides lance-missiles auprès de l'Espagne dans le cadre de l'accord de pêche, et négocie avec le Danemark l'acquisition d'un navire de soutien à la pêche de type Osprey Frederikshavn-Vaerft. La force aérienne royale, de son côté, négocie des avions CASA.

• Le chantier naval français Arcor Marine a reçu la commande de 18 vedettes à coque GRP de 14 m destinées aux douanes royales. Chaque navire sera motorisé par deux moteurs Diesel Uni Diesel UD18V8M5 développant chacun 560 ch à 2 500 t/mn. Déplaçant 14 tonnes au poids moyen d'essai, l'Arcor-43 a une vitesse de

entretien politique de plus d'une heure en tête à tête avec le roi Hassan II, avant de participer à ses côtés à une veillée religieuse organisée à l'occasion de la Nuit du Destin commémorant la révélation des premiers versets du Coran au prophète Mohammed. Aucune indication n'a été donnée sur la teneur de ces entretiens qui auraient porté, estimait-on généralement à Rabat, sur le conflit tchadien, le problème du Sahara occidental et la coopération maroco-tchadienne.

Les membres de l'importance déléguée accompagnant le chef de l'Etat tchadien ont de leur côté évoqué avec le Premier ministre, M. Karim Lamrani, et plusieurs ministres, les moyens susceptibles de promouvoir la coopération maroco-tchadienne dans différents domaines. Ces discussions ont été sanctionnées par la signature d'un accord-cadre de coopération prévoyant la constitution d'une commission mixte d'experts ayant pour mission de définir et de mettre au point les structures nécessaires pour développer la coopération économique, commerciale, culturelle, agricole et technique (formation professionnelle, mines, énergie, postes...) entre les deux pays. Le secrétaire d'Etat tchadien aux Affaires étrangères, M. Ahmed Koroum, a estimé que cet accord « inaugurerait une ère de coopération fructueuse » entre les deux pays, ajoutant que son pays « compte beaucoup sur cette coopération avec le Maroc qui ne ménagera aucun effort pour apporter sa contribution au Tchad affecté par la sécheresse et la guerre ». Outre M. Koroum, accompagnaient le président Habré dans sa visite au Maroc MM. Ndinodji Guelhor, ministre délégué à la présidence chargé de la Défense, Issaka Hassan, membre du comité central de l'Union nationale pour l'indépendance et la révolution, Adjid Laouane Mahdi, membre du conseil national consultatif et Ahmed Allam Mi, ambassadeur à Paris. Un journal d'opposition marocain Al Ittihad Al Ichtraki a annoncé le 17 que le président du GUNT tchadien, M. Goukouni Weddeye, aurait été au Maroc en même temps que M. Habré, mais cette information n'a pas été confirmée dans les milieux officiels.

## Accident d'avion

Le 29 juin, MM. Christophe Bolard et Alexandre Vulic, deux jeunes Français ont trouvé la mort dans un accident d'avion de tourisme près de Fès. Un autre Français, M. Didier Moreau, a été grièvement blessé. L'avion qui transportait les trois jeunes gens, un monomoteur Socata TB10 s'est écrasé au sol moins d'une heure après son décollage de l'aéroport de Fès. Les trois victimes, âgées d'environ 25 ans, avaient atterri à Fès en provenance de l'aéro-club de Toussus-le-Noble, près de Paris.

• Le roi Hassan II a reçu les membres des délégations ayant participé aux travaux de la 8<sup>e</sup> session de l'assemblée générale de l'organisation arabe des communications spatiales (ARAB-SAT).

• La réalisation d'une carte des forêts à l'échelle du 1/100 000 de l'ensemble du pays, par province, à

partir de l'interprétation des images Lond-Sat a fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de l'Agriculture et de la Recherche agraire, conservation des sols, projets Gharb-Mamora.

## RASD

## Point de vue du ministre de la Défense

Le ministre de la Défense, M. Brahim Ghali, a exclu l'éventualité d'une solution du conflit du Sahara occidental dans l'immédiat, rejetant sur la stratégie de la tension adoptée par le Maroc et ses alliés français et saoudien la responsabilité de l'impasse actuelle. Au cours d'une rencontre avec la presse organisée le 22 juin à Tifariti au Sahara occidental, M. Ghali a affirmé sa conviction que le conflit sahraoui « ne se résoudra qu'avec la fin de la monarchie au Maroc... Hassan II ne fait preuve d'aucune volonté politique et, à nos propositions de paix, il répond par une augmentation de la tension » dans la région et la construction de Murs de défense au Sahara occidental. Selon le ministre, la construction de ces Murs découle d'un plan « conçu par les Français financé par les Saoudiens et réalisé par les Marocains ». « C'est la France, avec son aide militaire, qui est derrière l'intransigence du Maroc », a ajouté M. Ghali, précisant que le front Polisario n'attendait rien de la visite en Algérie du Premier ministre français, M. Laurent Fabius, mais attendait beaucoup de celle qui devait effectuer le président algérien Chadli Bendjedid début juillet en Espagne, l'ancienne puissance coloniale au Sahara occidental.

Jusqu'à-là, a dit M. Ghali, « l'Algérie et la Mauritanie ont résisté aux provocations marocaines » qui, selon lui, se sont traduites par la décision de construire un 5<sup>e</sup> Mur de défense qui va d'Amgala à la pointe nord-ouest de la frontière mauritano-sahraoui, pour la longer vers le Sud sur deux cents kilomètres, jusqu'à Guelta Zemmour, avant de bifurquer vers le Sud-Ouest. De là, selon les prévisions du front Polisario, le Mur de défense marocain devrait englober Bir Enzarane, vers l'Ouest, avant de rejoindre le Mur de l'Argoub autour de Dakhla sur l'Atlantique. Les travaux de cet ouvrage, qui sera long de 600 km, avaient atteint Leglad El Kemmoun, à mi-chemin entre Amgala et l'Argoub, a précisé M. Ghali, qui a ajouté que « plus les Murs s'étirent, plus la défense marocaine s'affaiblit. » Une innovation a été introduite dans la construction du 5<sup>e</sup> Mur, a indiqué le ministre. En plus du remblai de sable, un second Mur de soutien est établi un peu en retrait, aménageant une sorte de couloir pour le ravitaillement et le transport. La construction de ce Mur, a-t-il dit, vise notamment à assurer un peu plus de sécurité pour d'éventuels investisseurs dans les mines de phosphates de Bou Craa et sur la côte, très riche en poissons. « Nous ferons échec à ce plan », a-t-il affirmé ajoutant que depuis le début des travaux, au moins 110 mines placées par les combattants sahraouis avaient explosé, détruisant autant d'engins.



Corvettes de la marine espagnols Infanta Elena F 33 et Vencedora F 36 au port de Casablanca

• Les douanes marocaines ont commandé auprès des chantiers navals Constructions Mécaniques de Normandie CMN (France) 4 navires de patrouille côtière de type P-32 Albatros à coque en bois lamellé collé, bordés, recouvert extérieurement d'un complexe en verre-résine polyester. Doté de superstructures en alliage léger, ce

24/26 noeuds et une autonomie de 200 m.

## Visite du président Habré

Le 17 juin, le président tchadien, M. Hissène Habré, a quitté Rabat en fin de matinée, à l'issue d'une visite d'amitié et de travail de près de 48 heures. Le chef de l'Etat tchadien a eu le 16 un

En outre, a indiqué M. Ghali, des attaques d'envergure sont lancées régulièrement par les forces du front Polisario contre les troupes marocaines dans la région, comme celle de Lefkah, le 14 juin, qui, selon lui, a fait 141 morts, 165 blessés et 9 prisonniers dans les rangs marocains. Pour mener à bien cette attaque, a précisé M. Ghali, les combattants sahraouis avaient contourné le Mur par le Sud avant de remonter sur une vingtaine de kilomètres vers le Nord pour prendre les forces marocaines à revers. Sept soldats marocains dont quatre blessés, faits prisonniers lors de cette bataille, ont été présentés à la presse à Tifariti. Ils paraissaient détendus, et ont déclaré avoir été conduits à cet endroit. Parlant de la mobilisation des populations sahraouies dans les zones contrôlées par le Maroc, M. Ghali l'a qualifiée de satisfaisante. « Les conditions sont très difficiles, la répression est très dure », mais « de la pression naît l'explosion » a-t-il dit.

Le 30 mai, quatre-vingts soldats marocains ont été tués et un grand nombre d'autres blessés, lors de deux attaques menées par les combattants du front Polisario, contre les positions marocaines à Megsem Tighermet, dans l'Argoub, au Sud du Sahara occidental, et à Oudei El Guezzah, dans la région de Guelta Zemmour, près de la frontière mauritanienne, a annoncé un communiqué publié à Alger.

Le poste d'Oudei El Guezzah situé dans une région où, selon le Polisario, l'armée marocaine a entrepris la construction d'un cinquième Mur de défense longeant la frontière mauritanienne a été « investi et occupé », a indiqué le communiqué du ministère de l'Information.

Ce texte a fait également état de la destruction de 16 véhicules de différents types, de trois batteries de mortiers, d'un canon et de deux mitrailleuses.

Par ailleurs, il mentionnait que cinq bulldozers et plusieurs autres véhicules avaient été détruits par des mines placées par des combattants sahraouis près d'Atouila, également dans la région de Guelta Zemmour.

Il y a neuf ans, tombait au champ d'honneur El Ouali Mustapha Sayed.

Le 9 juin 1976, aux portes de Nouakchott et après un raid meurtrier mené contre le palais présidentiel d'Ould Daddah, El Ouali, à la tête d'une poignée de combattants sahraouis, trouva la mort en se repliant.

Le 14 juin, les combattants du front Polisario, ont infligé une « déroute retentissante » au troupes marocaines dans la région de Lefkah, à une soixantaine de kilomètres à l'Est d'Oum Dreiga au Sahara occidental, lors d'une violente attaque, qui s'est soldée par 141 morts et 165 blessés parmi les soldats marocains, a affirmé un communiqué sahraoui publié à Alger et résumé par l'AFP. Outre la capture de 9 soldats marocains, dont 1 sergent et 2 caporaux, le communiqué a fait état de la saisie par les forces sahraouies de 3 véhicules, d'un canon SPG-9, d'une mitrailleuse de 12,7 mm et de 16 armes légères. Le texte a signalé également la destruction au cours de cette bataille d'un matériel de

guerre comprenant 35 véhicules de types différents, 3 engins blindés AML-90, 4 batteries de bitubes de 23 mm, 5 mortiers de 120 ou 81 mm, 6 canons SPG-9 et 106 mm et 7 mitrailleuses de 12,7 mm. Par ailleurs, ce communiqué a fait état de l'explosion, le 16, de 14 mines placées par les combattants sahraouis sur le passage d'un convoi militaire marocain. Quatorze véhicules ont été détruits et leurs occupants tués à cette occasion, indiquait-il sans préciser cependant ni le lieu de cette opération ni le nombre des victimes.

Huit soldats marocains ont été tués et 18 blessés au cours d'une série d'opérations militaires menées entre le 7 et le 12 juin par les combattants du front Polisario dans la région de l'Argoub, près de Dakhla, au Sud-Ouest du Sahara occidental a annoncé un communiqué sahraoui publié à Alger et résumé par l'AFP. Selon ce texte, ces opérations, essentiellement des pilonnages à l'armée lourde, s'inscrivaient dans le cadre de « l'intensification de l'offensive Grand Maghreb. »

Le ministre de l'Information et de la Culture nous a communiqué par télex, le 18 juin, le texte suivant : « Harcelées, assiégées derrière leurs Murs coloniaux, les forces monarchistes marocaines continuent de subir **défaite sur défaite**. Ainsi, dans le cadre de l'intensification de l'offensive Grand Maghreb, l'armée de libération populaire sahraouie a pilonné intensivement à l'arme lourde dans les journées des 7, 8 et 10 juin, la ceinture d'Argoub pendant 30 mn et 1 h. Le 9 juin, les positions de Chadmiya et de Grayer Lahdid ont été l'objet de pilonnages identiques. Le 10 juin, une unité de notre ALPS a bombardé durant une heure la position ennemie de Rous Leksaybi. Les 11 et 12 juin, notre ALPS a effectué des pilonnages similaires contre les positions ennemies de Rous Benameyra, Megsem Tighermet, Dhoulou et Gradet El Kercha. Au cours de ces différents engagements, les forces monarchistes ont enregistré dans leurs rangs 8 soldats tués et 18 autres blessés. Toute la patrie ou le martyr. »

Le ministre de l'Information et de la Culture nous a communiqué par télex, le 20 juin : « Au moment où le roi du Maroc ne fait qu'exceller dans la montée de l'escalade entraînant ses forces dans l'aventure périlleuse de la construction, au Sud de notre patrie, d'un cinquième Mur, l'héroïque armée de libération populaire sahraouie a violemment attaqué dans la journée du 14 juin 1985 des concentrations de forces monarchistes marocaines d'invasion cantonnées dans la région de Lefkah. Déclenchées à l'aube de 5 h 30 à 6 h 45, ces combats violents se sont soldés pour l'ennemi par de très sévères pertes humaines et matérielles. En effet, 306 soldats agresseurs ont été mis hors de combat dont 141 tués alors que le matériel de guerre suivant a été détruit ou incendié : 7 véhicules Toyota, 25 véhicules Land Rover, 3 camions GMG, 3 engins blindés AML-90, 6 mitrailleuses lourdes de 14,5 mm, 4 batteries de bitubes de 23 mm, 7 mitrailleuses de 12,7 mm, 2 mortiers de 120 mm, 3 mortiers de

81 mm, 3 canons de 106 mm et 3 canons SPG-9.

Au cours de cette bataille, nos vaillants combattants ont capturé 9 militaires monarchistes dont un sergent et deux caporaux et ont saisi un matériel composé de : 2 véhicules Land Rover, 1 camion GMG, 1 mitrailleuse de 12,7 mm, 1 canon SPG-9, 16 armes légères dont des FAL, des Kalashikov et des PKT.

Deux jours après cette bataille historique, le 16 juin, 14 mines ont explosé au passage d'un convoi occasionnant la destruction de 14 véhicules ennemis et la mort de leurs occupants. Cet exploit de Lefkah qui s'ajoute à la liste longue des épopées enregistrées par notre peuple, démontre la capacité, et la combativité de notre armée de libération populaire décidée à poursuivre son combat en l'intensifiant dans le cadre de l'offensive Grand Maghreb pour parachever la libération nationale et ce, quelles que soient la force numérique de l'ennemi et les moyens de mort mis en œuvre. Toute la patrie ou le martyr. »

Le ministre de l'Information et de la Culture nous a adressé par télex, le 22 juin, le texte suivant :

« Deux jours après l'historique attaque de Lefkah au cours de laquelle, les forces monarchistes marocaines ont essuyé de lourdes pertes humaines et matérielles, l'armée de libération populaire sahraouie a attaqué trois positions ennemies dans la région de Chadmiya. Déclenchée dans la journée du 16 juin 1985 et se déroulant de 8 h à 12 h, cette **nouvelle bataille** s'est soldée par 27 morts et 30 blessés dans les rangs de l'ennemi et l'incendie ou la destruction de 6 positions défensives, un dépôt de carburant et une importante quantité d'armes de différents calibres. L'ennemi a été contraint de battre en retraite. Le même jour, 16 juin, des unités de notre ALPS ont pilonné intensivement à l'arme de gros calibre les positions ennemies de Rous Benameyra, Laagued et Tachktenet pendant successivement 3 h 15 mn, 55 mn et 15 mn. Le lendemain, deux positions ennemies à Graret El Karcha ont été la cible d'un pilonnage identique de 25 mn. A l'issue de ces différents engagements, l'ennemi a enregistré 5 morts et 10 blessés. Toute la patrie ou le martyr. »

Les combattants du front Polisario ont attaqué le 16 juin trois positions militaires marocaines, à Chadmiya, au Sud de Mahbès, au Sahara occidental, faisant 27 morts et 30 blessés dans les rangs marocains, a annoncé un communiqué sahraoui publié à Alger et résumé par l'AFP. Survenant deux jours après celle de Lefkah à 60 km environ à l'Est d'Oum Dreiga, ces opérations se sont soldées par la destruction d'un dépôt de carburant et d'une grande quantité d'armes de différents types. Le même jour, parallèlement à l'engagement de Chadmiya, les combattants sahraouis ont pilonné intensivement à l'arme lourde les positions marocaines de Rous Benameyra, de Tachktenet (région de Dakhla) et de Laagued (région de Mahbès), un autre pilonnage a été effectué le lendemain contre deux positions tenues par l'armée marocaine à Graret El Karcha.

Cinq soldats ont été tués et 10 autres blessés au cours de ces opérations.

Le 22 juin, cinquante-quatre soldats marocains ont été tués et 66 autres blessés au cours d'une action menée par les combattants du front Polisario contre trois positions marocaines dans la région de J'Beilat El Bidh, à proximité de Guelta Zemmour au Sahara occidental, a affirmé un communiqué sahraoui publié à Alger et résumé par l'AFP. Un sergent de l'armée marocaine a été fait prisonnier au cours de cette opération. Les forces sahraouies ont en outre détruit trois véhicules et un dépôt de munitions marocains et saisi notamment deux mortiers et une mitrailleuse lourde.

Le ministre de l'Information et de la Culture a fait parvenir à Afrique Défense, par télex, le 3 juillet 1985, le communiqué suivant : « Intensifiant son action héroïque contre les troupes monarchistes marocaines d'invasion contraintes à la défense négative derrière leurs Murs coloniaux, l'armée de libération populaire sahraouie ne cesse de réaliser des exploits militaires qui témoignent de sa maîtrise du terrain et dénotent l'échec des Murs de Hassan II. Dans ce contexte, l'ALPS a violemment attaqué, dans la journée du 2 juillet, les forces monarchistes cantonnées à Gleibatt El Foula au Sud-Ouest d'Oum Dreiga.

Les combats violents déclenchés de 5 h à 6 h se sont soldés par 221 militaires agresseurs mis hors de combat dont 124 tués parmi lesquels figurent un commandant responsable des transmissions et des radars et un commandant responsable de la compagnie du génie militaire chargée de la construction du 5<sup>e</sup> Mur. Un important matériel militaire ennemi a été détruit ou incendié dont notamment : 8 engins blindés AML-90, 9 camions GMC, 10 véhicules Land Rover, 2 mortiers de 120 mm, 2 mortiers de 81 mm, 3 SPG-9, 3 rampes de lancement de missiles TOW, 4 batteries de bitubes de 14,5 mm, 5 mitrailleuses de 12,7 mm, 8 pièces MAG et une grande quantité de munitions. Au cours de cette bataille qui a opposé l'ALPS aux 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> régiments de l'armée marocaine, nos combattants ont capturé 3 prisonniers dont un sergent nommé Siriti Abderrahmane et ont saisi un matériel composé de : 2 véhicules Land Rover, 2 camions GMC, 4 mitrailleuses de 12,7 mm, 2 appareils de transmissions AN/PRC-77 et une grande quantité d'armes légères de différents calibres et des documents importants. Toute la patrie ou le martyr. »

## ALGERIE

### Incidents dans le Sud

De violentes échauffourées faisant plusieurs dizaines de blessés ont eu lieu à Ghardaia, à 600 km au Sud d'Alger, entre les habitants de cette ville et leurs voisins de Daya, petite commune située à une dizaine de kilomètres de la capitale du M'Zab, a-t-on appris de sources concordantes. Ces incidents ont débuté dans la nuit du 5 au 6 juin et se sont poursuivis jusqu'au 8, en raison de l'attribution par les autorités locales de terres agricoles, précisait-on de mêmes sources. Cette décision d'attri-

buer des terrains à des habitants de Ghardaia, dans une vallée à proximité de Daya, a soulevé le mécontentement de cette localité plutôt tournée vers l'agriculture. Les villageois de Daya ont estimé, selon une série de témoignages recueillis par téléphone, que leurs riches voisins de Ghardaia, traditionnellement commerçants, ne pouvaient étendre, à leur détriment, leurs activités à l'agriculture. Les autorités ont observé un mutisme total sur ces événements. Selon des témoignages dignes de foi. Ghardaia a été le théâtre de violentes bagarres sporadiques et des actes de vandalisme ont été commis contre des voitures et des magasins ont été incendiés. Le 8 au soir, la région de Ghardaia était redevenue calme et était quadrillée par d'importantes forces de sécurité. Le ministre de l'intérieur, M. Mhamed Hadj Yala, se serait rendu sur place, indiquait-on de bonnes sources.

La région de M'Zab, très fréquentée par les touristes, est peuplée par les Mozabites qui interprètent de façon très rigoureuse, selon l'école ibadite, les principes coraniques. Ils se sont réfugiés dans cette région, aux portes du Sahara, vers le X<sup>e</sup> siècle, chassés par les persécutions des Musulmans orthodoxes. Très repliés sur eux-mêmes et jaloux de leurs particularismes, ils ne se sont consacrés au commerce qu'au début du siècle. Réputés pour leur rigueur, ils tiennent actuellement un rôle non négligeable dans le commerce et la petite industrie dans l'ensemble du pays.

• Les échauffourées qui ont opposé deux communautés voisines à Ghardaia à la suite d'un conflit sur l'attribution de terres agricoles, ont fait 2 morts et 56 blessés, dont six graves, a indiqué l'hebdomadaire Algérie-Actualité. Selon l'enquête menée par cette revue, l'affaire remonte aux années 70, époque à laquelle des habitants de Ghardaia ont décidé de mettre en valeur des terres situées près de Daya, à une dizaine de kilomètres de la capitale du M'Zab. Depuis, des incidents sans gravité avaient opposé les deux communautés voisines. Algérie-Actualité a noté toutefois que les Mozabites, habitant Ghardaia, et les M'Dabhias habitant Daya qui appartiennent à des branches différentes de l'Islam (ibadite et sunnite malékite) ont de tout temps cohabité pacifiquement. Le conflit a éclaté le mercredi 5 juin après que les terres contestées eurent définitivement été inscrites au cadastre, comme propriété de ceux qui les cultivaient. Des M'Dabhias de Daya ont réagi violemment à cette décision en incendiant cultures et matériels des Mozabites (25 petits fellahs qui occupent une superficie de 45 hectares).

Dans la soirée des habitants de Ghardaia ripostaient en attaquant des M'Dabhias installés dans cette ville. « Des dizaines de magasins, des petites unités de production et des voitures ont été incendiés », a indiqué la revue qui a ajouté que le calme était revenu à Ghardaia.

• Des pompes à carburant, des pompes anti-incendie, des flexibles, raccords et accessoires pour carburant, des flexibles, raccords et accessoires pour usages hydrauliques, de la tuyauterie avec raccords, du matériel

anti-incendie, des systèmes de centralisation des niveaux et températures, un tableau de contrôle avec synoptiques, du matériel d'instrumentation divers, du matériel électrique anti-déflagrant, un système de comptage et un groupe électrogène ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, DASC, BP n° 246, Alger-Gare.

• Des groupes électrogènes de 250 et 350 KVA sur remorque ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, DASC.

• Des bacs souples de 25 m<sup>3</sup>, 20 m<sup>3</sup>, 10 m<sup>3</sup> et 5 m<sup>3</sup> ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, DASC.

• La fourniture et le montage d'équipements pour une salle de conférence ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, DASC.

• Trois avions cargos Hercules C-130 ont été mis à la disposition du gouvernement malien pour transporter des céréales aux populations éprouvées par la sécheresse dans le Nord du Mali. Ces appareils assurèrent depuis le 21 juin un pont aérien entre Mopti, Goundam et Tombouctou.

Cette assistance répondait à l'appel qu'avaient lancé les autorités maliennes pour qu'on leur aide à acheminer des vivres entreposés à Mopti et destinés aux habitants sinistrés des régions de Tombouctou et Gao.



Avion Hercules C-130 Lockheed - Georgia (USA) des forces aériennes algériennes. Des appareils semblables ont effectué au Mali des missions de transport de vivres aux populations victimes de la sécheresse

• La firme US Sierra Research, division de LTV Aerospace and Defense, vient de livrer un système aéroporté de calibration pour la navigation aérienne et le contrôle des vols. Ce système mesure, présente et enregistre les paramètres d'opération des équipements d'aide à la navigation aérienne basés au sol et ceux fournis par les instruments facilitant l'atterrissage sur les aérodromes, afin de vérifier leur conformité aux normes standard.

• Le général Hocine Benmaalem, chef de la 2<sup>e</sup> région militaire, a présidé, à l'école nationale du Darak El Watani de Sidi Bel Abbès, la sortie de la 25<sup>e</sup> promotion des sous-officiers baptisée du nom du capitaine Saïdi Ahmed.

Après une brève allocution, le chef de la 2<sup>e</sup> région militaire devait procéder à la remise symbolique des prix et grades aux meilleurs sous-officiers

parmi les 900 agents poursuivant ce stage et passer en revue un détachement de l'ANP qui lui rendait les honneurs.

### Découverte de pétrole

Une nouvelle découverte de pétrole a été enregistrée, près de la localité de Rhoud Chegga, au Nord-Est de Hassi Messaoud, à 700 km au Sud d'Alger. Selon les tests effectués, le gisement pourra produire plus de 1 000 tonnes de pétrole par jour. Deux puits supplémentaires d'évacuation seront creusés dans les prochains mois pour déterminer de manière précise les réserves de ce puits. Cette découverte intervient à une période où la prospection est relancée.

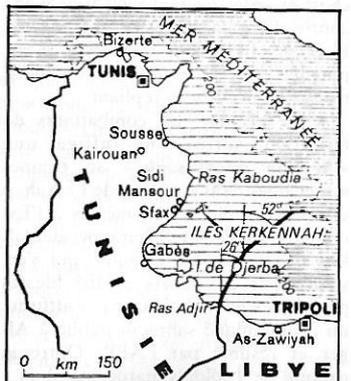
• Alcatel-Thomson Microinformatique professionnelle (groupe CGE) vient de signer un nouveau contrat en Algérie avec l'ENSI (Entreprise nationale de système informatique) pour la fourniture de 500 systèmes Microméga-32 (multipostes sous Unix). Cette fourniture portera ainsi le parc de Microméga-32 installés en Algérie à 800 systèmes représentant plus de 3 000 postes de travail. L'ensemble de la commande représente un montant de plus de 100 millions de francs. Le premier contrat conclu entre l'ENSI et Alcatel-Thomson a été signé au début de l'année 1984. Il portait sur la fourniture de 280 Microméga-32 destinés aux principales banques et sociétés d'hydrocarbures. La mise en place à Alger d'une structure logistique de

depuis 1973 par une convention de coopération technique militaire prévoyant entre autres la formation en France de cadres militaires tunisiens. La mission française de coopération militaire en Tunisie compte, quant à elle, une trentaine d'instructeurs.

• 16 simulateurs de conduite à gauche, une console de commande et de contrôle avec imprimante incorporée, un projecteur de 16 mm et des jeux de films d'instruction en langue arabe ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, EMAT, bureau du budget, 1, bd Bab Menara, 1030, Tunis.

• Le 13 juin, la Tunisie a présenté, devant la Cour internationale de justice de La Haye (Pays-Bas), une demande en révision ou en interprétation d'un arrêt rendu 3 ans plus tôt par cette instance dans l'affaire de la délimitation des frontières maritimes tuniso-libyennes du plateau continental en mer Méditerranée. La requête porte notamment sur une zone de 1 300 km<sup>2</sup>, potentiellement riche en pétrole, que ce tribunal avait attribuée, par l'arrêt du 24 février 1982, à la Libye et dont la Tunisie revendique la possession.

L'agent du gouvernement, M. Habib Lazreg, a justifié la demande en révision par la découverte, postérieurement à l'arrêt, « d'un fait jusqu'alors inconnu et essentiel ». Les points de repère sur lesquels se sont basés les juges pour délimiter ces frontières étaient erronés, ce qui a rendu l'exécution de l'arrêt impossible, a dit M. Lazreg. Dressant l'historique de « ce différend qui oppose la Tunisie à son voisin frère depuis presque 16 ans », il a déploré « l'inflexibilité de la partie libyenne qui a refusé de discuter de ces difficultés ». Si la requête en révision n'est pas jugée recevable, la Tunisie demandera au tribunal « de donner une interprétation de l'arrêt permettant de surmonter les difficultés qui en rendent actuellement l'exécution impossible », a-t-il dit. Les demandes concernent essentiellement, a précisé M. Lazreg, une zone de 1 300 km<sup>2</sup> attribuée par l'arrêt de 1982, à la Libye, où la Tunisie avait auparavant, durant 8 ans, « exercé des activités pétrolières de forage et d'exploration géophysique pour des coûts dépassant 8 millions de dollars ».



Carte du litige intéressant les frontières maritimes tuniso-libyennes

### Visite aux Etats-Unis du président

Le 19 juin, le président Bourguiba s'est entretenu à Washington avec des

maintenances assurées par un bureau de la liaison ainsi que la formation et l'assistance aux utilisateurs ont été les éléments déterminants dans le choix de Microméga par les autorités.

### TUNISIE

#### Le ministre de la Défense en France

Le 8 juin, le ministre français de la Défense, M. Hernu, s'est entretenu à Paris, avec son homologue M. Slaheddine Baly, en visite officielle à Paris à l'occasion du salon aéronautique du Bourget. Les deux ministres, a indiqué un communiqué du ministère français de la Défense, ont examiné « différentes questions d'intérêt commun existant entre les deux pays dans le domaine militaire. »

La France et la Tunisie sont liées